

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS dans un quelconque pays.



L'HYDROGÈNE, PILIER DE LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE



HRS ANNONCE LE LANCEMENT D'UNE OPÉRATION DE CESSION D'ENVIRON 500.000 ACTIONS HRS PAR SON ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Grenoble, le 8 février 2023 à 17h40 - **HRS**, concepteur et fabricant européen de stations de ravitaillement en hydrogène (ci-après la « Société »), annonce avoir été informé par HOLDING HR¹, l'actionnaire majoritaire de **HRS**, de son intention de céder environ cinq cent mille (500.000) actions **HRS** au prix de 24 euros par action à des investisseurs institutionnels par voie de placement privé accéléré et à des particuliers en France à travers une offre au public sur la plateforme PrimaryBid (l'« Opération »).

OBJECTIF DE L'OPÉRATION

L'Opération a notamment pour objectif d'accroître la liquidité du titre **HRS**, en portant le flottant à environ 30,7%² du capital total de **HRS**. L'Opération, ouverte principalement à des investisseurs institutionnels ainsi qu'à des particuliers, permettra aux actionnaires existants de renforcer leurs positions s'ils le souhaitent et d'ouvrir le capital de **HRS** à de nouveaux actionnaires.

Post opération, HOLDING HR conservera la majorité du capital social et des droits de vote de la Société et demeurera l'actionnaire majoritaire de **HRS**, en ligne avec sa volonté de rester l'actionnaire majoritaire de la Société sur le long terme.

Pour rappel, dans la mesure où elle n'a pas pour conséquence la création d'actions nouvelles, l'Opération est non dilutive.

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

HOLDING HR envisage de céder environ cinq cent mille (500.000) actions **HRS** par le biais :

- d'un placement privé sous forme de construction accélérée de livre d'ordres (« *accelerated book building* » ou « *ABB* ») auprès d'investisseurs institutionnels dans l'Espace Economique Européen

¹ Société détenue à hauteur de 97,1% par Monsieur Hassen Rachedi, Président Directeur Général et fondateur de HRS.

² Le solde étant détenu par Holding HR et Monsieur Hassen Rachedi Président Directeur Général et fondateur de HRS.

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

(EEE) qui sera clos au plus tard demain (le 9 février 2023) avant l'ouverture des marchés d'Euronext Paris, géré par les Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés (le « **Placement Privé** »), et

- d'une offre au public auprès d'investisseurs particuliers en France via la plateforme PrimaryBid, avec une clôture de l'offre ce jour à 22h00, sous réserve de clôture anticipée (l' « **Offre PrimaryBid** »). Dans le cadre de l'Offre PrimaryBid, les investisseurs pourront uniquement souscrire via les partenaires de PrimaryBid mentionnés sur le site PrimaryBid (www.primarybid.fr) et l'allocation sera proportionnelle aux demandes dans la limite du montant alloué à cette offre au public, avec une réduction des allocations en cas de demandes excédentaires le cas échéant.

Il est précisé que l'Offre PrimaryBid destinée aux particuliers sera limitée à 20% du montant total de l'Opération. Les deux opérations étant liées, l'Offre PrimaryBid ne sera réalisée qu'en cas de réalisation du Placement Privé.

Le prix de cession des actions sera le même dans le cadre du Placement Privé et dans le cadre de l'Offre PrimaryBid.

Avant l'Opération, HOLDING HR détient 11.015.262 actions **HRS**, correspondant à environ 72,6% du capital social et représentant 84,1% des droits de vote de **HRS**³. Dans le cas d'une cession de cinq cent mille (500.000) actions HRS, HOLDING HR conserverait environ 69,3% du capital social et 80,3% des droits de vote³ de la Société et demeurerait ainsi l'actionnaire majoritaire de **HRS**.

HOLDING HR se réserve la possibilité de céder, à son entière discrétion en fonction de la demande, un nombre d'actions supérieur à cinq cent mille (500.000). Le processus de construction accélérée de livre d'ordres dans le cadre du Placement Privé commencera immédiatement après la publication du présent communiqué et devrait se clôturer avant l'ouverture des marchés demain, sous réserve de toute clôture anticipée.

Un communiqué de presse sera rendu public après la réalisation de l'Opération afin de communiquer les résultats et les modalités (nombre d'actions cédées) de l'Opération.

HOLDING HR prendra un engagement de conservation auprès des Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés d'une durée de 12 mois, identique à celui souscrit lors de l'introduction en bourse de la Société, sur 100% des actions qui n'auraient pas été cédées dans le cadre de l'Opération, sous réserve de certaines exceptions, et en particulier, de la possibilité de nantir jusqu'à 10% du solde de la participation Holding HR dans **HRS**.

Le règlement-livraison des actions est prévu le 13 février 2023.

³ Sur la base du nombre total de droits de vote de la Société au 7 février 2023, soit 26 174 722 droits de vote

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

INTERMÉDIAIRES

Dans le cadre de l'Opération, Bryan Garnier & Co, Gilbert Dupont et Portzamparc (BNP Paribas) agissent en qualité de Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés. Fieldfisher agit en tant que conseil juridique.

À PROPOS DE HRS

Créé en 2004, Hydrogen-Refueling-Solutions (**HRS**), anciennement TSM, est pionnier de la mobilité hydrogène. Concepteur et fabricant européen des stations de ravitaillement en hydrogène, **HRS** s'est engagée depuis plus de 10 ans sur la voie de la décarbonation des transports.

Fort d'un savoir-faire et d'une expérience uniques, **HRS** a développé une gamme complète de stations de ravitaillement en hydrogène utilisables par tous types de véhicules à pile à combustible et parfaitement adaptées aux besoins d'un marché européen en forte croissance. Sur son site de Champ-sur-Drac, **HRS** est doté d'une capacité de production en série permettant d'assembler jusqu'à 60 unités par an et en un temps record, pouvant atteindre seulement 8 semaines.

Lors de l'exercice 2021/2022, **HRS** a réalisé un chiffre d'affaires de 17,0 M€. Au 30 juin 2022, **HRS** comptait 78 collaborateurs. Code ISIN : FR0014001PM5 - mnémonique : ALHRS



CONTACTS

Relations investisseurs

ACTUS finance & communication
Grégoire SAINT-MARC
hrs@actus.fr
Tel. 01 53 67 36 94

Relations presse Financière

ACTUS finance & communication
Anne Catherine BONJOUR
hrs-presse@actus.fr
Tel. 01 53 67 36 93

Relations presse corporate

ACTUS finance & communication
Déborah Schwartz
hrs-presse@actus.fr
Tél. : 01 53 67 36 35

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS dans un quelconque pays.

En France, l'offre des actions de la société HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS décrite dans le présent communiqué sera effectuée dans le cadre (i) d'un placement privé sous forme de construction accélérée de livre d'ordres auprès d'investisseurs institutionnels et (ii) d'une offre au public auprès d'investisseurs particuliers via la plateforme PrimaryBid. Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus »).

Dans les États membres de l'Espace économique européen, le présent communiqué de presse et les offres qui pourraient en découler sont destinés exclusivement aux « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les actions, ou tout autre titre, de la société HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la société HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS seront offertes ou vendues uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux États-Unis d'Amérique.

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières, peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.